



# Les [ÉCO]conseillers de l'Océan

## Charte des bonnes pratiques

Un écolabel pour lutter contre la pollution marine par les plastiques

Mardi 8 juin 2021

1

Activité  
responsable



## Introduction

Parce que l'océan est un enjeu majeur pour nous tous, parce que l'éducation au développement durable est une priorité, parce que les programmes scolaires abordent la biodiversité marine, le changement climatique, l'océan et ses enjeux... parce que les élèves se préoccupent de l'océan. Dès septembre 2020, en partenariat avec la région académique de Bretagne, Océanopolis créé **Les [ÉCO]conseillers de l'Océan**.

La diversité des enseignements portés par l'Éducation Nationale, la richesse des perspectives professionnelles qui s'ouvrent aux jeunes générations apportent un vivier d'idées, un pool de témoignages et des actions possibles proposés par les élèves.

*Il n'y a pas de petits gestes, chaque effort compte  
et encourage de grandes actions.*

Dans un contexte d'érosion de la biodiversité marine et de régression des habitats marins, l'amélioration de l'état écologique et la durabilité des pratiques entrent parmi les objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015 dont l'Objectif 14 réservé à la durabilité de la vie aquatique.

Cette présente charte du dispositif Les [ÉCO]conseillers de l'Océan fait chorus des réflexions individuelles aux propositions collectives des élèves, de l'influence des orientations d'apprentissages multiples. Dans une démarche unie pour un océan durable, la charte porte la voix des élèves vers d'autres instances comme l'Éducation Nationale via la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), le dispositif national des « éco-délégués » ou encore les aires éducatives.

Appuyés par l'approche écosystémique et l'écologie culturelle portées par Océanopolis et assurés de la démarche intégrative du développement durable, les élèves ont organisé leurs réflexions autour des enjeux environnementaux, sociaux et économiques que concentre le littoral. Les engagements proposés dans la charte soutiennent les usages anthropiques responsables tant en préservant les ressources halieutiques.

*Le développement durable est un développement  
qui répond aux besoins du présent sans  
compromettre la capacité des générations futures  
de répondre aux leurs.*

Mme Gro Harlem Brundtland, 1987



Parmi l'ensemble des pressions exercées sur le milieu marin et recensées par les [ÉCO]conseillers de l'Océan, la pollution par les plastiques et les microplastiques focalise l'attention des jeunes générations. Individuelle ou collective, domestique ou professionnelle, la proximité au quotidien avec cette matière plastique interpelle. Les conséquences locales et globales, visibles et invisibles de cette pollution sur la biosphère, ses impacts socio-économiques, ses répercussions en cascade incitent à réfléchir à des solutions pour participer à réduire voire stopper cette pollution systémique. Les élèves, citoyens et professionnels de demain ont formulé une forte attente et ont mis en exergue les actions possibles, spécifiques ou communes, aux établissements d'enseignements professionnels, techniques, généraux.

*Huit déchets plastiques sur dix retrouvés dans le milieu marin proviennent des bassins versants ; la pollution plastique de l'océan est avant tout une pollution d'origine terrestre.*

## Engager des actions

La charte des [ÉCO]conseillers de l'Océan regroupe les recommandations pour participer aux bonnes pratiques pour limiter l'usage des plastiques, contribuer à améliorer le tri des déchets, préserver le milieu marin de la pollution plastique. Les actions ciblent les établissements, dans le périmètre de leurs compétences, qu'ils soient éducatifs, culturels, sportifs. Cette charte est un document contractuel qui matérialise l'accord et l'engagement du signataire. Les actions accomplies seront valorisées par un écolabel.

### Engagement du signataire

Je soussigné(e)....., m'engage dans la charte 2021 des [ÉCO]conseillers de l'Océan au titre de l'établissement .....  
et candidate pour le niveau ..... de l'activité .....

Pour chaque niveau d'engagement, le signataire mettra en place les actions de la charte.

Niveau 1 : mise en place d'actions de sensibilisation et de réduction des déchets plastiques

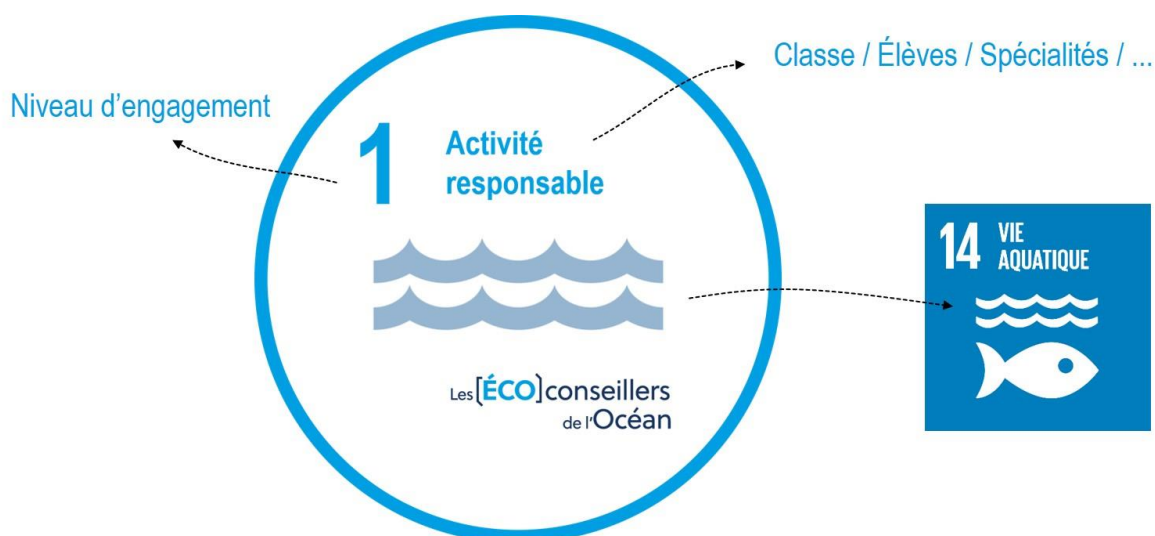
Niveau 2 : Niveau 1 + mise en place d'actions d'utilisation raisonnée des matières plastiques

Niveau 3 : Niveau 2 + mise en place d'actions de valorisation des déchets plastiques

## L'écolabel

En fonction de l'activité et du niveau d'engagement choisis, un écolabel sera valorisable par le signataire sur l'année scolaire.

Cet écolabel pourra se décliner en fonction de la spécialité de la classe, de son niveau, ...



## Spécificité des enseignements, multiplicité des actions

### *Filière professionnelle : cultiver durablement l'océan*

Exposées aux forçages météorologiques et marins tels que les variations locales de salinité, les changements de température, l'exposition aux ultra-violets mais aussi soumises à la dynamique des marées et des courants, les structures conchylicoles exigent une résistance accrue face aux contraintes du milieu.

Pour la diversité des usages, sa facilité de manipulation, sa légèreté et sa résistance, la matière plastique est beaucoup utilisée en conchyliculture. Les quantités perdues de plastique provenant des activités d'élevage sur l'estran sont difficilement quantifiables. Au-delà de la pollution visuelle du plastique, les conséquences des macro et des microplastiques pour les écosystèmes et la faune associée interrogent les futurs professionnels. Conscients de l'importance de participer à l'effort de réduction de la pollution marine par les plastiques, les élèves en conchyliculture comprennent également l'intérêt de préserver leur environnement de travail de toute pollution et de conserver une qualité d'eau optimale.

Cette charte a pour objectif d'encourager les classes de lycées professionnels (maritime, aquacole, etc.) d'inclure la conchyliculture dans une démarche de développement durable à travers différentes actions qui allient les aspects environnementaux, les intérêts sociaux et les obligations économiques. Les actions en faveur d'un océan préservé permettent d'améliorer l'image de la profession et d'intégrer les conchyliculteurs de demain dans une demande sociétale forte. La valorisation d'un élevage plus responsable permettra de répondre aux exigences du consommateur et d'assurer un équilibre financier. La valorisation des résidus de production et des déchets plastiques sont des opportunités d'une diversification de l'activité de l'entreprise, en phase avec un environnement préservé.



### *NIVEAU 1 - mise en place d'actions de sensibilisation à la réduction des déchets plastiques*



- Organiser des journées de sensibilisation dans les parcs conchylicoles pour présenter la profession et l'importance du bon état écologique des espaces d'élevage.
- Participer à des actions de nettoyage de l'estran avec d'autres acteurs (associations, collectivités, CRC, scientifiques, etc.).
- Soutenir la mise en place des bacs de collecte pour faciliter le tri des déchets plastiques dans les concessions conchylicoles.

### *NIVEAU 2 - mise en place d'actions d'utilisation raisonnée des matières plastiques*



- Réduire l'utilisation des plastiques et favoriser les matériaux de substitution.
- Limiter le recours aux matériaux polluants.
- Recensement exhaustif des pertes des matériaux plastiques.
- Utiliser des filets de catinage bio-compostables et issus de ressources renouvelables.

### **NIVEAU 3 - mise en place d'actions de valorisation des déchets plastiques et des déchets de production conchylicoles**

- Valoriser les outils de production en fin de vie par la mise en relation avec des industriels et/ou artisans afin de valoriser les déchets plastiques (paniers en poches à huîtres, lampes, grillage pour jardinage, *etc.*).
- Soutenir le recyclage des déchets plastiques en billes industrielles pour la confection de nouveaux produits.
- Valoriser les coquilles :
  - par la fabrication de nouveaux objets tels que des montures de lunettes, des vases, des vides poches.
  - par le broyage et leur utilisation comme paillage, compléments alimentaires pour les volailles, pour les cosmétiques, dans la plasturgie, la fabrication de peinture réfléchissante, *etc.*
  - par la confection de pavés auto-drainants, *etc.*
- Organiser sur le territoire une tournée de collecte efficace et pérenne des poches ostréicoles usagées auprès des différentes concessions.
- Soutenir les nouvelles filières de collecte et de valorisation.





### *Filière sportive : les jeunes dans le vent de la durabilité*

Les sports nautiques dépendent étroitement de la qualité du milieu environnant. Pourtant, de la construction à l'utilisation, le cycle de vie des équipements mobilise l'usage de matériaux polluants. Résistante et légère, la matière plastique est largement exploitée par le nautisme pour ses nombreuses propriétés en permettant la conception des coques de bateaux, des brassières, des cordages, des voiles et de la sellerie.

Professionnels et même amateurs, pour que le nautisme devienne durablement bleu les élèves comprennent l'importance de réduire la consommation de plastique et plus encore de gérer les déchets.

Cette charte a pour objectif d'encourager les futurs professionnels du nautisme (sportifs, marins, etc.) d'inclure leurs activités la démarche basée sur le cycle de vie de leurs équipements. Cette approche porte les objectifs du développement durable qui, au-delà des actions pour l'environnement, soutient aussi les volets sociaux et économiques.

### *NIVEAU 1 - mise en place d'actions de sensibilisation à la réduction des déchets plastiques*

- Organiser des journées de sensibilisation dans les établissements et les clubs.
- Participer à des collectes de plastiques et microplastiques grâce aux moyens à la mer.
- Inclure un module sur l'environnement dans la formation des futurs moniteurs des différentes fédérations du nautisme (FFSNW, FFV, FFS, FFCK, FFCV, FFESSM).
- Porter les actions d'un "réfèrent plastique" dans les établissements, chargé de limiter l'impact environnemental des activités nautiques.
- Promouvoir le Label Port propre.



## NIVEAU 2 – mise en place d’actions d’utilisation raisonnée des matières plastiques et des autres polluants utilisés par le nautisme



- Organiser des actions de réduction de l’usage du plastique sur les événements sportifs (Parking Propre pour la FFV par exemple).
- Proposer des technologies et des produits économes en énergie.
- Promouvoir l’usage de fibre alternative à la fibre de verre ou de carbone comme la fibre de lin, de bambou ou de basalte plus respectueuse de l’environnement. Favoriser les équipements soutenant le recyclage comme les combinaisons de surf en néoprène recyclé, les planches et dérives de surf en plastique recyclé.
- Favoriser l’écologisation des pratiques nautiques.
- Planifier l’avitaillement pour limiter le surconsommation de plastiques.



## NIVEAU 3 – mise en place d’actions de valorisation des déchets plastiques



- Valoriser les équipements en fin de vie comme la récupération de combinaison néoprène usagé comme la marque rochelaise Sooruz.
- Soutenir la déconstruction et la dépollution des bateaux, le recyclage des planches de surf.

## Bibliographie

[Charte de l'environnement - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://legifrance.gouv.fr)

<https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/marine-environment-26-2020/fr/>

[Agissons | Nations Unies](#)

<https://parc-marin-iroise.fr/documentation/charte-natura-2000-de-bonnes-pratiques>

Marek, C., Parisot, F., Guyomard, M., Marcoux, M. A., Rondel, M., & Tramoy, R. (2020). *Lutte contre la pollution plastique en milieu marin Etat des lieux, réglementation, recensement et analyse des initiatives* (Doctoral dissertation, ADEME; ECOGEOS; LEESU).

Moreau, R., Wittamore, K., Mayer, H., & Roeder, K. (2009). L'impact environnemental du nautisme. Une approche du cycle de vie pour une plaisance bleue, SI, One Step Ahead SARL, Confédération européenne des industries nautiques.

Waste, Z. (2019). Zero Waste/Zéro déchet en France: Marathon Commerçant. es Zéro Déchet: une mobilisation nationale pour en finir avec les emballages! Du 12 au 18 octobre 2020. *Une*.